

La Ville de Paris lance la concertation pour le futur pôle Censier

Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire de Paris, lance une concertation pour que le site de Censier (5e) qui sera libéré en 2018 puisse se transformer en un grand pôle dédié à l'enseignement supérieur, à la jeunesse, à la vie étudiante et à l'innovation.

L'université Sorbonne Nouvelle s'installera sur un nouveau campus, dans le 12e arrondissement, à l'horizon 2018. Elle libérera alors la parcelle qu'elle occupe actuellement à Censier (13 rue Santeuil, 5e), d'une superficie constructible de près de 30.000m².

« Censier constitue une occasion exceptionnelle de développer un nouveau projet parisien dédié à la vie étudiante, à l'enseignement supérieur, à la jeunesse et à l'innovation », souligne Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire de Paris. « C'est dès maintenant qu'il faut construire le Paris de l'avenir : je lance donc aujourd'hui la concertation dans le cadre de l'étude de programmation pour imaginer et dessiner les grandes lignes de ce que pourrait devenir cette parcelle », annonce l'édile.

Situé au cœur de Paris, à proximité de nombreux autres établissements universitaires et de recherche, le futur Censier « devra répondre aux besoins des étudiants, en particulier en terme de logement, mais aussi aux usages en devenir », poursuit Marie-Christine Lemardeley.

L'étude de programmation associera étroitement la Ville de Paris, l'Etat, le CROUS et la mairie d'arrondissement. Elle aura pour objectif d'affirmer la vocation de Paris comme ville-campus, tout en revivifiant le quartier Latin, quartier parisien historique du monde étudiant et universitaire. Un premier projet sera présenté à la mi-2016.

Contact presse : Simon Le Boulaire / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61